



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 29/11/2023
Reçu en préfecture le 29/11/2023
Publié le
ID : 057-245700695-20231128-D2023_101_SI-AR

DECISION 2023-101

Vu la délibération n° 13 du Conseil Communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la compétence Aménagement et Entretien de la Voirie d'Intérêt Communautaire confiée à la CCCE et la définition des Voiries d'Intérêt Communautaire (VICC),

Vu les travaux d'aménagement réalisés rue du Moulin à Kanfen,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché « 2023 – VICC - Plantations rue du Moulin à KANFEN » est conclu le 28 novembre 2023 avec l'entreprise Tera Paysages Environnement, Parc d'Activités des Jonquières Sud 2 57640 ARGANCY, pour un montant de 19 976,93 € H.T. soit un total de 23 972,32 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 28 novembre 2023

Le Président
Michel PAQUET

Décisions / Publication sur le site de la CCCE, le 26 SEP. 2024